L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLÉANS—JEUDI MATIN, 25 AOUT 1853.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Editeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. [illegible]
E. DUVERGER. [illegible]
N° 43 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS :
JEUDI MATIN, 25 AOUT 1853.

POUR LE CONGRÈS.
DEUXIÈME DISTRICT.
T. G. HUNT.

Trésorier d'Etat :
HARRY T. HAYES—de la Nouvelle Orléans

Auditeur des Comptes Publics
JOHN E. KING—de St Landry

Surintendant des Ecoles Publiques :
A. H. LAMOS—du Ouest Pâ ou Rouge

Whigs du 6me District.

Les whigs du six ème district représentatif sont priés d'assister à une assemblée qui aura lieu au café de M. Sagréa, encoignure Royale et St Philippe jeudi 25 du courant, à huit heures du soir, dans le but de nommer des délégués à la convention de paroisse.
Les whigs sont priés d'être exacts.
Un grand nombre de Whigs.

Nous avons à constater une nouvelle diminution dans le chiffre des décès. Dieu veuille que le nombre des victimes devienne de moins en moins considérable.

EUROPE.

Le *Humboldt* est arrivé à New York le 16 de ce mois, avec des dates d'Europe jusqu'au 2 août. La question d'Orient, cet éternel cauchemar de la diplomatie de l'Ancien Monde, est l'épée de Damoclès suspendue sur tous les cabinets. On ne sait encore si la guerre doit en sortir. « L'effet, dit une correspondance parisienne, produit par la prétendue solution du différend turco-russe est pitoyable ici. L'on s'accorde à dire que la question de l'évacuation des principautés remet tout en question, et qu'il n'y avait pas lieu de faire tant de concessions, car en définitive la Russie maintient ses troupes en Valachie et en Moldavie. La différence d'attitude entre deux journaux semi-officiels français est frappante. Le *Pays*, qui représente quelquefois d'une façon plus spéciale la pensée intime de Saint Cloud, continue à s'abstenir, et le *Constitutionnel*, où retentit plus habituellement un écho du ministère des affaires étrangères, est à la guerre. Il m'est affirmé pourtant qu'on a trouvé même dans cette sphère officielle que le *Constitutionnel* avait été trop loin aujourd'hui. On n'a pas rejeté les conditions qu'accepterait la Turquie, on fait intervenir seulement dans la conclusion l'un arrangement la clause de l'évacuation des principautés, et rien ne serait rejeté si cette concession était acceptable et faite aux susceptibilités de la France et de l'Angleterre. La Bourse a naturellement baissé dans cette conjoncture. On y parlait en plus d'un ukase du czar, appelant aux armes (c'est, du reste, la levée annuelle) sept hommes sur mille dans son immense empire, mais n'exceptant pas même cette fois les besoins et cessant d'exonérer de cette mesure les provinces qui ont dû une exemption passagère aux mauvaises récoltes dont elles ont souffert. On ajoutait même que l'on ne connaissait pas en France les considérants assez vifs qui motivent de la part du czar la levée du ban et de l'arrière ban des forces russes. »

On lit dans le *Siècle* du 2 août :
« Le projet de note de M. de Bruck, apporté par le *Carradoc*, a été rejeté par la Porte, la France, l'Angleterre, l'Autriche même. Pour entraîner le chef d'œuvre relatif à l'ultimatum, les dépêches venues à Constantinople ont été envoyées vingt-cinq jours, du 24 juin au 19 juillet. L'espoir d'un arrangement pacifique, espoir au quel chacun se livre plus ou moins selon ses opinions et ses informations, repose donc tout entier, nous le répétons, sur la note libellée à Vienne par les quatre ambassadeurs, et que, si le *Morning Post* est bien informé, a dû être expédiée le 25 à Saint Pétersbourg.

« La question de l'évacuation des provinces du Danube forme le nœud de la difficulté. Nous soumissions, on le sait, que la Russie reçut à ce sujet une sommation toute semblable à celle que M. de Nesselrode a envoyée au divan en lui demandant l'acceptation sans variante aucune de la note laissée par le prince Menschikoff. Il paraît que, pour la forme au moins, la diplomatie est moins exigeante que nous. La Russie ayant pris un gage matériel pour obtenir une satisfaction morale, il va sans dire qu'en se déclarant satisfaite, la Russie renonce au gage dont elle s'était emparée. Tel est, nous assure-t-on, le langage de la diplomatie, et nous prendrons la liberté de répéter qu'il n'est ni assez haut ni assez ferme.

« Il faut, selon nous, et ce n'est pas sans dessein que nous employons cette formule, il faut que l'évacuation des provinces du Danube ait lieu d'une manière qui puisse être acceptée comme une réparation par le sentiment national justement froissé en France et en Angleterre par les insolences de la Russie.

« L'opinion est une puissance qui pose des ultimatums, et voilà le sien, ce nous semble.

« Maintenant, rentrant dans le domaine des bruits et des éventualités, nous dirons qu'à Saint Cloud il aurait été parlé des affaires d'Orient d'un ton donnant à penser que l'on s'attend à voir la Russie élever des objections inadmissibles et refuser toute intervention des puissances occidentales.

« On ajoute que dans le cas où de telles objections viendraient à se produire, le conseil se serait montré disposé à n'en pas tenir compte, à ne pas laisser la Turquie exposée jusqu'au printemps prochain aux intrigues de la Russie, et que le mot solution, bonne ou mauvaise, mais immédiate, aurait terminé et résumé la séance du conseil.

« Il est à désirer pour la France et l'Angleterre qu'il n'y ait point ici de trompe-l'œil et que la politique soit ce qu'elle doit être, raisonnable mais résolue.

« Nous devons ajouter que la lecture des journaux allemands ne donne pas lieu aujourd'hui de penser que la Russie s'apprête à sortir immédiatement des principautés. Il serait question de l'envoi de nouvelles troupes russes de l'autre côté du Pruth. De plus, s'il faut en croire le *Wanderer*, toutes les villes et tous les points de passage sur la rivière gauche du Danube auront bientôt reçu des garnisons russes. Le même journal dit encore, d'après une lettre du 20 juillet, qu'un vapeur russe, accompagné de quatre grandes chaloupes canonnières, a pris position dans le port de Galatz, et que trente chaloupes canonnières étaient destinées à agir le long de la rivière, ainsi que pour appuyer les opérations de l'armée de terre. Ne sont-ce pas là de singuliers préparatifs d'une prochaine évacuation des provinces.

« La *Gazette nationale* (de Prusse) du 29 juillet dit que le cabinet de Saint Pétersbourg accepte le fond mais non la forme des propositions d'arrangements faites par les puissances, et que le gouvernement prussien s'occupe à lever cette difficulté. Un tel bruit n'a sa signification, quoiqu'il soit antérieur très probablement à l'arrangement libellé à Vienne, car il n'est pas de ruses, de petites chicanes même auxquelles on ne doive s'attendre à voir la Russie recourir pour obtenir des délais qui ne sauraient profiter qu'à elle seule.

« La Russie, nous croyons devoir le redire, a manqué à tous les égards qu'elle devait à la France et à l'Angleterre, et par son manifeste et dans sa conduite envers le sultan leur allié. La France et l'Angleterre ont droit à une réparation. Et il ne suffirait pas que cette réparation fût aperçue par les lunettes de la diplomatie, elle doit être vue clairement par l'œil des masses, être telle, en un mot, que chacun puisse, la main sur son cœur, puisse se dire : L'honneur est satisfait ! »

L'affaire de Smyrne est entrée dans la voie des négociations ; mais tout annonce que ces négociations seront épineuses et pourront amener quelque nouvel incident désagréable.

Voici ce que dit à ce sujet le *Portafoglio Maltese* :

« Lorsque le ministre des Etats-Unis, M. Marsh, est revenu à Constantinople, l'émigration hongroise et italienne s'est rendue sous les fenêtres de ce diplomate et lui a donné une brillante sérénade.

« Le représentant américain, s'étant mis au balcon, aurait remercié les musiciens en exprimant les vœux les plus sincères pour l'avenir de l'Italie et de la Hongrie. On ajoute que M. Marsh a écrit à son collègue de Vienne pour le faire inviter le gouvernement autrichien à donner des explications sur la conduite de son consul à Smyrne.

« On a publié la plainte de M. Brown, consul américain de Smyrne, à M. de Bruck. Il y soutient que Costa avait fait les premières démarches pour devenir citoyen des Etats-Unis, c'est-à-dire qu'il avait prêté serment de fidélité à cette république. A son départ d'Amérique, il avait reçu une copie légalisée de ce serment. Voici la fin de ce document, qui est empreint d'une virulence extra-diplomatique :

« On ne peut comprendre que la résidence temporaire de cet homme à Smyrne ait excité l'animosité du consul autrichien au point d'employer une bande de vagabonds armés pour l'attaquer, dans un moment où il n'avait évidemment aucune raison de se prémunir contre un tel outrage, et pour le transporter d'une manière si ignominieuse à bord d'un bâtiment de guerre autrichien.

« Je crois plutôt que dans le cas où la présence de M. Costa à Smyrne aurait indisposé le consul autrichien, celui-ci aurait été tout au plus autorisé à s'adresser aux autorités locales pour demander qu'il fût invité à partir, plutôt que d'exciter, par un acte d'une nature si outrageuse et si inhumaine, l'indignation des habitants de Smyrne, et, comme j'ai lieu de n'en pas douter, celle des Etats Unis.

« Permettez moi donc d'intercéder près de V. Exc. en faveur de M. Costa, et de demander, sinon par respect pour le gouvernement du sultan, dont le territoire a été si grossièrement violé par le consul autrichien de Smyrne, au moins par égard pour le gouvernement des Etats Unis auquel M. Costa avait fait serment de fidélité, qu'il vous plaise de donner des ordres au commandant du *Hussard* pour qu'il soit immédiatement relâché et qu'il puisse se rendre aux Etats Unis. »

La négociation engagée avec une telle vivacité ne peut qu'être très animée de part et d'autre.

« Deux navires de guerre autrichiens, le *Novara* et la *Bellona*, sont venus se joindre au *Hussard* et à l'*Artemisia* en rade de Smyrne. La corvette américaine *Saint Louis* s'est rendue au Pirée.

« Malgré la discussion pendante, le *Saint Louis* et les deux navires autrichiens avec lesquels il avait eu affaire, ont échangé les saluts d'usage le 4 juillet, anniversaire de l'indépendance des Etats Unis, et le *Hussard* aussi bien que l'*Artemisia* sont restés pavoisés tout le jour.

Des dépêches télégraphiques d'une grande importance, si elles sont exactes, ont été reçues à Londres. L'une d'elles annonce que la Moldavie s'est déclarée indépendante, qu'elle refuse de payer le tribut et que selon toute probabilité la Valachie suivra cet exemple. L'autre apprend que la Porte, en les repoussant des grandes puissances, ont accepté la proposition de l'ambassadeur d'Autriche. D'après ce nouvel arrangement, les flottes française et anglaise sortiront immédiatement de la baie de [illegible]

Bosphe et l'armée russe à son tour évacuerait les provinces danubiennes. Le Sultan enverrait alors un ambassadeur extraordinaire à Saint Pétersbourg chargé d'ouvrir de nouvelles négociations.

Il ne reste que six mille Russes en Moldavie, le reste de l'armée ayant pénétré en Valachie.

Le duc Constantin, fils du czar et grand amiral de la flotte russe, est arrivé à Odessa et s'est dirigé immédiatement sur Sébastopol pour passer en revue les bâtiments et les équipages de l'escadre.

Bien que les hospodars conservent nominalement le pouvoir, le czar a nommé trois commissaires pour décider de toutes les questions politiques et administratives.

Le *Globe* ne croit pas que le rejet de la proposition des grandes puissances amène la guerre. Les flottes anglaise et française entreront, dit-il, dans les Dardanelles et iront mouiller sous les murs de Constantinople ; les Russes de leur côté resteront dans les provinces danubiennes, et de nouvelles négociations seront ouvertes.—Tout l'hiver se passera en échange de notes et la guerre au moins n'éclatera pas cette année. Au printemps on verra bien fini par s'entendre.

Le ministre russe à Paris ayant demandé au gouvernement des explications au sujet d'un article assez violent contre la Russie publié par le *Constitutionnel*, le ministre des affaires étrangères lui a répondu que le *Moniteur* seul exprimait les opinions du cabinet.

Le Conseil d'Etat s'est voté des vacances : il ne se réunira que le 1er octobre.

Tous les domestiques résidant à Paris ont reçu l'ordre de se faire enregistrer à la préfecture de police. Les contrevenants seront condamnés à la prison et pourront même être expulsés.

Il est question d'un emprunt de quatre millions de francs pour prolonger Paris et pour construire des édifices publics.

La police romaine a appris que le chef des sociétés secrètes à Rome était Aurelio Saffi, le triumvir. Les principaux membres de ces sociétés ont tous quitté le territoire papal.

Le choléra continue ses ravages à Copenhague ; le nombre des personnes atteintes s'élevait aux dernières dates à 4,700 et celui des victimes à 2,300.

LE COURRIER.

Nous lisons dans le *Courrier* d'hier :

Dans l'*Abeille*, dans une de ces petites mercuriales dont elle a le monopole, nous accuser encore de faire du style fumoyeur, et de peindre sous de trop lugubres couleurs l'état de notre ville, il faut que nous l'écrivions, etc. etc. etc.

Le *Courrier* est trop présomptueux. Nos reproches de l'autre jour ne s'adressaient pas à lui, mais à quelques journaux du premier district.

CHRONIQUE LOCALE.

INHUMATIONS *dans les différents cimetières de la ville, pendant les vingt quatre heures se terminant samedi, 24 du courant, à 6 heures du matin :*

	Fièvre jaune.	Autres malad.	Total
Cim Prot., rue Girod	9	0	9
" des Hébr., (dit de la Mét.)	0	0	0
Cypress Grove No 1	5	0	5
Cypress Grove No 2	26	3	29
Cim. des Odd-Fellows,	1	0	1
Hopital de Charité,	33	1	34
Cim. de St Patrick	21	6	27
" Catholique No 1,	3	1	4
" Catholique No 2,	3	0	3
" St Vincent de Paul, 3e dist.	45	1	46
" de Lafayette, de dist.	30	5	35
" des Hébreux,	4	0	4
	199	18	217

Hopital de Charité.—Officiel.

Rapport de l'Hôpital de Charité pour les vingt-quatre heures expirant aujourd'hui, à midi :

Admis, 33
Guéris, 39
Morts, 15 dont 14 de fièvre jaune.

VOL PAR UNE GARDE MALADE.—Elizabeth Metzer accusée d'avoir enlevé plusieurs meubles et linge d'une maison où elle [illegible]. L'accusé a été [illegible] recorder.

HONORABLEMENT ACQUITTÉ.—Wm. Conway avait été arrêté mardi, sur un affidavit de A. Morton qui déclare que le 6 juillet dernier, le nommé John Holland mit en gage, pour quinze piastres, une montre en or valant cinquante piastres ; le mort ne la remit pas. [illegible] Holland mourut, il y a deux semaines, chez Conway. Deux jours avant la mort de Holland, l'accusé avait enlevé de la poche de ce dernier le billet mentionné plus haut, dans l'intention d'aller retirer la montre.

Conway comparaissait hier matin devant le recorder Winter sous une accusation de vol. Il a prouvé les circonstances suivantes : Conway et Holland étaient intimement liés. Conway étant tombé malade et n'ayant pas les moyens nécessaires pour se procurer les remèdes qu'exigeait sa position, engagea Holland à mettre la montre en gage ; il ne tarda pas à se rétablir. Holland, peu après, tomba également malade et c'est à sa demande que Conway prit le billet dans le but de retirer la montre et de se l'approprier. Le recorder, après l'audition de ces témoignages, a acquitté l'accusé.

TENTATIVE DE MEURTRE.—M. Miguel Rase a fait arrêter, mardi, Mary Cline qu'il accuse d'avoir voulu le tuer. L'affaire n'a pas encore été appelée.

UN MAUVAIS MARI.—Frédérick Deboll, accusé d'avoir battu sa femme, comparaîtra le 25 du courant devant le recorder Winter.

ASSAUT ET MENACES.—Le recorder Winter a condamné le 27 du courant, de l'affaire de F. Pehrent qu'accuse Emilie Datorio [illegible] de l'avoir assaillie et menacée.

JEU.—William Bergin a été arrêté mardi, dans la rue des Champs-Elysées, pour avoir joué aux dés pour de l'argent, contrairement aux lois de l'Etat. L'instruction de l'affaire n'a pas encore eu lieu.

VAGABONDS.—Hannah Lynch, qui s'enivre et erre dans les rues dénuée de moyens, a été envoyée par le recorder Winter pour un mois à la maison de travail.

—John Christopher, accusé de vagabondage et trouvé dormant sur le trottoir, a payé une amende de trois piastres et a été mis en liberté.

VÊTEMENTS TROUVÉS.—Le conducteur du dray No 3,219 a déposé mardi, au poste du deuxième district, un paquet de linge et une malle qu'on croit avoir été volés. La personne qui avait perdu ces articles peut venir les réclamer au bureau de police.

Les Allemands, Français, Italiens, Suisses et les autres étrangers résidant à New York se disposent à présenter au capitaine Ingraham, commandant le *St. Louis*, un témoignage de leur admiration pour sa belle conduite à Smyrne.—Le *St. Louis* a quitté ce dernier port le 13 juillet pour le golfe de Spezzia, et est arrivé le 21 à Syra ; il en est reparti le même jour.

PENSACOLA.—L'état sanitaire de cette ville est parfait ; il n'y règne aucun cas de fièvre.

Un voyageur arrivé récemment du fort Laramie annonce que les détails fournis aux journaux américains relativement à une grande bataille entre les Sioux et les Pawnees sont exagérés. Les deux tribus s'étaient déclaré la guerre et auraient probablement engagé une action générale sans l'intervention des Pattawatamies. Il y a cependant quelques escarmouches et quelques centaines de combattants ont succombé de part et d'autre.

LOUISIANE.

Nous lisons dans le Courrier des Opelousas du 20 courant :

[illegible] presque quotidiennes auxquelles nous sommes en proie depuis plusieurs semaines, ont fait et feront sans doute un tort considérable à la récolte de coton et de maïs. La canne, au contraire, est dans un état superbe [illegible] que le temps [illegible] et depuis [illegible] afin d'adoucir le [illegible] elle est maintenant pleine. Les sucriers feront une récolte abondante.

Dans quelques rares quartiers on aurait pu déjà commencer la cueillette du coton si les pluies n'avaient jusqu'à présent empêché ce travail. Les champs de coton ont une apparence magnifique : grandeur, hauteur, couleur, tout est superbe ; mais les graines et les cotons sont très rares. On espère que la pluie et les graines qui sont tombées serviront à engraisser le sol pour la récolte prochaine. C'est la consolation de l'habitant industrieux. En effet, la récolte du coton sera, cette année, diminuée d'un tiers à peu près.

Le maïs est généralement assez beau. Les pailles du maïs premier planté sont perdues en grande partie, faute de temps favorable pour les sécher ; celles du jeune maïs sont maintenant en état d'être faites, mais encore ici la pluie empêche ces travaux.

Au moment où nous écrivons, rien ne nous indique un beau temps stable ; au contraire, il est sombre, chargé, revêt les nuages, et de temps à autre les cataractes du ciel s'ouvrent avec fureur, et versent sur nous des torrents qui inondent le sol.

M. THÉODORE DEVALCOURT a été nommé recorder de la paroisse St Martin.

—Le général Martin a refusé de se laisser porter candidat pour représenter au Sénat le district d'Assomption.

—L'Echo de la Pointe Coupée annonce qu'un Français, arrivé récemment de la Nlle Orléans, est mort de la fièvre jaune chez M. P. Mourain, habitant de la paroisse que nous venons de nommer.

—La *Minerve* de Thibodeaux nous apprend que les affaires reprennent dans cette ville et que plusieurs marchands sont déjà revenus du Nord avec leurs approvisionnements.

—Les habitans des Opelousas ont souscrit $130 pour venir en aide aux malades indigens de la Nlle Orléans.

EFFETS DES DERNIÈRES CHALEURS.—Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis* du 16 courant :

La journée de dimanche, quoique plus tempérée que les précédentes, marquera parmi les plus désastreuses de la saison. Les coroners n'ont pas eu en effet à enregistrer moins de 88 morts causées par la chaleur. Parmi les personnes qui ont succombé, on cite un compositeur du *Herald* qui s'est affaissé au pied de sa casse et a expiré avant que ses camarades aient pu lui porter secours. La population a mis à profit les conseils que certains médecins avaient publiés dans les journaux, et c'est ainsi qu'on a pu sauver un nombre de malades presque aussi grand que le chiffre des morts. A Brooklyn, la mortalité a été, proportionnellement à la population, bien plus grande qu'à New-York. Voici d'ailleurs le tableau présenté par les coroners des différentes villes situées autour de la baie :

New-York,	[illegible]
Brooklyn,	[illegible]
Williamsburg,	[illegible]
Jersey City,	[illegible]
Total,	185

Fort heureusement, une pluie bienfaisante a [illegible]

[illegible] augmentent tous les jours dans une proportion qui présentait les caractères d'une épidémie.

Voici, du reste, la liste des victimes enregistrées, à New York seulement, pendant les six désastreuses journées de la semaine dernière :

Mardi,	7
Mercredi,	9
Jeudi,	14
Vendredi,	27
Samedi,	31
Dimanche,	93
Total,	181

LE PALAIS DE CRISTAL.—Il a été admis au Palais de Cristal, samedi de la semaine dernière, 3,336 visiteurs et 4,187 le lundi suivant.

JULLIEN A NEW YORK.—Le *Courrier des Etats-Unis* annonce en ces termes l'arrivée de Jullien à New York :

Jullien est arrivé ! sonnez trompettes, trombones, cors, pistons, ophicléides, bassons, contrebasses, bugles, bass tubas, bassons russes, serpents, bombardons, timbales, tambours, grosses caisses, clochettes, cymbales, tam tams, triangles, pavillons chinois, tambours de basque, grosses caisses roulantes, castagnettes et opéras ; c'est la fête des cuivres, c'est votre fête à tous, instruments sonnants, frappants, pétaradants, hurlants, glapissants, enivrants, ruisselants et ébouriffants ! Jullien ! quel nom ! comme il sonne à nos oreilles, comme il parle à notre imagination ! C'est tout un orchestre, c'est tout un succès. Mais aussi que d'intelligence, que d'activité jointe à un véritable talent ! Vestris, le grand Vestris, le *Dieu de la danse*, comme il se nommait modestement lui-même, disait avec une profonde conviction qu'il ne connaissait que trois grands hommes : le roi de Prusse, Voltaire et lui. Moi je ne connais qu'un seul chef d'orchestre qui ait le pouvoir par la vertu de sa baguette magique d'amuser le public, d'affoler la foule et de provoquer l'enthousiasme : c'est Jullien. Comment fait-il ? c'est son secret. A Paris, il est détrôné le grand Musard.... que les débardeurs et les débardeuses me pardonnent ; à Londres, chacun le montre avec admiration ; dans les trois royaumes unis son nom est le symbole du plaisir. « Du pain et les jeux du cirque, » disaient les Latins : « des pommes de terre et Jullien, » répètent les Ecossais et les Irlandais. Il n'y a pas d'hommes indispensables, a t-on dit, il n'y a que des hommes nécessaires ; on s'est trompé, Jullien est indispensable à l'Angleterre. Si la perfide Albion a laissé son chef d'orchestre traverser l'Océan, c'est qu'elle a, soyez en bien persuadé, l'assurance de le revoir bientôt.

FEUILLETON.

LES MAITRES SONNEURS,

ROMAN PAR GEORGE SAND.

Treizième veillée.

J'attendis assez longtemps, d'autant plus que les heures ne paraissent jamais courtes dans la triste compagnie des trépassés. Enfin minuit sonna à l'église, et je vis la tête d'un homme dépasser en dehors le petit mur du cimetière, tout auprès de la porte. Un bon quart d'heure se passa encore sans que je visse ou entendisse autre chose que cet homme occupé d'attendre, qui se mit à siffler un air bourbonnais, à quoi je reconnus que c'était Joseph qui trompait sans doute l'espérance de ses ennemis en ne ressentant aucune frayeur du voisinage des morts.

Enfin, un autre homme, qui était collé contre la porte en dedans, et que je n'avais pu voir à cause d'un gros buis qui me le masquait, passa vivement sa tête par-dessus le petit mur comme pour surprendre Joseph, qui ne bougea point, et qui lui dit au contraire :

—Eh bien ! père Carnat, vous êtes en retard, et, pour un peu, je me serais endormi à vous attendre. M'ouvrirez-vous la porte, ou dois-je entrer dans le jardin aux âmes par la brèche ?

—Non, dit le vieux Carnat. Cela fâcherait le curé, et il ne faut point braver ouvertement les gens d'église. Je vais à toi.

Il enjamba par dessus le mur, et dit à Joseph qu'il se fallait laisser couvrir la tête et les bras d'un sac très épais et marcher sans résistance.

—Faites, dit Joseph, d'un ton de moquerie et quasi de mépris.

Je les suivis de l'œil par dessus le mur et je les vis rentrer dans la ruelle aux Anglais. Je comptai droit jusqu'au lieu où étaient cachés nos jeunes gens ; mais je n'en trouvai plus que quatre. Le plus jeune avait accompli tout doucement sans rien dire, et je n'étais pas sans crainte que les autres n'en fussent autant, car ils avaient trouvé le temps long, et ils me dirent avoir entendu, en ce lieu, des bruits singuliers qui leur semblaient venir de dessous terre.

Nous vîmes bientôt arriver Joseph, marchant sans y voir, et conduit par Carnat. Ils vinrent sur nous, mais quittèrent le sentier à une vingtaine de pas. Carnat fit descendre Joseph jusqu'au bord du fossé, et nous pensâmes qu'il l'y voulait faire noyer. Aussi étions nous déjà sur nos jambes et prêts à empêcher cette traîtrise, lorsque nous vîmes que tous deux entraient dans l'eau, qui n'était point creuse en cet endroit, et gagnaient une arcade basse au pied de la grande muraille du château, qui baignent dans le fossé. Ils y entrèrent, et ceci m'explique par où les autres avaient disparu, quand je les avais si bien cherchés.

Il s'agissait de faire comme eux, et ça ne me paraissait guère mal aisé ; mais j'eus bien de la peine à y décider mes compagnons. Ils avaient ouï dire que les souterrains du château s'étendaient sous la campagne jusqu'à Deols, qui est à environ neuf lieues, et qu'une personne qui n'en connaîtrait pas les détours, ne s'y pourrait jamais retrouver.

Je fus obligé de leur dire que je les connaissais très bien, encore que je n'y eusse jamais mis le pied, et que je n'avais aucune idée si c'était des celliers pour le vin, ou une ville sous terre, comme aucuns le prétendaient.

J'y marchais le premier, sans voir seulement où je posais mes pieds, tâtant les murs qui me faisaient un passage très étroit et où il ne fallait guère lever la tête pour rencontrer la voûte.

[illegible]

Je ne sais combien de minutes je passai à me tourmenter de cette vision, ne pouvant plus la revoir et craignant de devoir la dépister. [illegible]

—Tu as beau répondre, disait-il à Joseph, que tu te ris du diable et que tu n'as aucune peur de l'enfer, je suis le roi des musiqueux, et sans ma permission tu n'exerceras point que tu ne m'aies vendu ton âme.

Joseph lui répondit : —Qu'est-ce qu'un diable aussi sot que vous ferait de l'âme d'un musicien ? Il ne s'en pourrait point servir.

—Fais attention à tes paroles, dit l'autre. Ne sais-tu point qu'il faut ici se donner au diable, ou être plus fort que lui ?

—Oui, oui, répliqua Joseph. Je sais la sentence : il faut tuer le diable, ou que le diable vous tue.

[illegible]

—Aucune autre que les poings, répondit Carnat.

—C'est un franc jeu, j'espère ! dit le grand bûcheux.

[illegible]

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES
Transmises à l'Abeille.

Nouvelles d'Europe plus récentes d'une semaine.
ARRIVÉE DE L'ARABIA.

[illegible]

INSTITUTION
G. BOYER,
Rue Canal No 165.

SANGSUES.

FROST & Co,
OFFRANT EN VENTE
CHAPEAUX.

COLLÈGE DE LA LOUISIANE.

[illegible]